

LE TOURISME EN WALLONIE : ENTRE BILAN ET PERSPECTIVES

Le 8 novembre dernier se déroulaient à La Hulpe les Assises de l'emploi dans le tourisme en Wallonie. Cet événement, organisé par le Centre de compétence Forem Formation Tourisme, visait à présenter les résultats d'une étude sur l'emploi dans le tourisme en Wallonie, démarrée en 2008, qui s'articulait principalement autour de deux approches. D'une part, un volet quantitatif mesurait et définissait l'emploi dans le tourisme. D'autre part, un

volet plus prospectif faisait le point sur les enjeux stratégiques et la manière dont les tendances du secteur, à l'horizon 2025, vont impacter les métiers et les compétences attendues. Ce focus revient sur la méthodologie employée pour évaluer l'emploi direct et indirect engendré par le tourisme en Wallonie, les pistes envisagées pour le secteur et présente un aperçu de la demande d'emploi et des opportunités d'emploi liées à ce secteur.

LE CHOIX D'UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE

Dans l'intention d'évaluer le poids de l'emploi touristique en Wallonie, le Centre de compétence Tourisme a conclu un partenariat avec l'Institut Destrée et s'est adjoint la collaboration du service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation du Forem. Parmi les approches possibles, le choix s'est porté sur une méthode développée par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques en France) dont « l'idée est de définir les activités influencées par le tourisme à partir des activités qui présentent une courbe journalière d'emploi sur l'année comparable, en termes de saisonnalité, à celle de la fréquentation touristique ». L'avantage principal de cette méthode est qu'elle est – moyennant quelques aménagements – facilement transposable sur tout type de territoire et permet dès lors des comparaisons entre différents pays ou régions.

Cette méthode se base sur le croisement de deux mesures. D'un côté, elle prend en compte la touristicité des 262 communes wallonnes. D'un autre, le taux

de touristicité des activités économiques est utilisé pour identifier l'emploi permanent et l'emploi saisonnier. Ces deux indicateurs sont ensuite regroupés en classes et constituent une matrice permettant de décider la part de l'emploi affecté au tourisme par commune et par secteur d'activités.

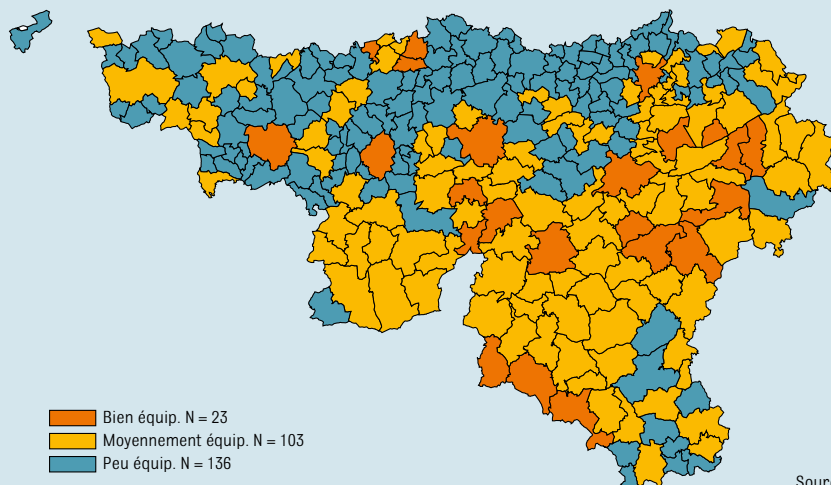
Le taux de touristicité des communes est calculé à partir de 8 indicateurs : l'emploi salarié dans la restauration, la capacité des restaurants, la capacité en hébergements touristiques, les arrivées et nuitées touristiques, la présence et la fréquentation d'un site touristique et la densité des résidences secondaires. Sur base de ces indicateurs, les communes wallonnes sont réparties en 3 classes : « peu équipées en infrastructures touristiques » (52 % des communes) ; « moyennement équipées » (39 % des communes) et « bien équipées » (9 %). Par comparaison avec la France, pour illustrer, la Wallonie se situe à un niveau d'équipement touristique similaire à celui du Limousin ou de l'Aquitaine.

TYPOLOGIE DE L'ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE PAR COMMUNE EN WALLONIE

Les secteurs d'activités sont ensuite observés mois après mois sur base de données particulières fournies par l'ONSS. Ne sont retenues que les activités « potentiellement touristiques » à savoir les activités produisant des services ou des biens consommés par des touristes. Vient enfin une partie davantage statistique où les évolutions par mois de ces secteurs sont comparées aux évolutions

d'activités dites « de référence » comme les hôtels avec restaurants, les campings... En fonction de la corrélation plus ou moins forte des secteurs d'activités avec les secteurs de référence, l'activité sera classée comme étant 100 %, fortement, moyennement, faiblement touristique, voire non touristique. Certaines corrections manuelles peuvent être effectuées.

Typologie de l'équipement touristique par commune en Wallonie



Source : Institut Destrée

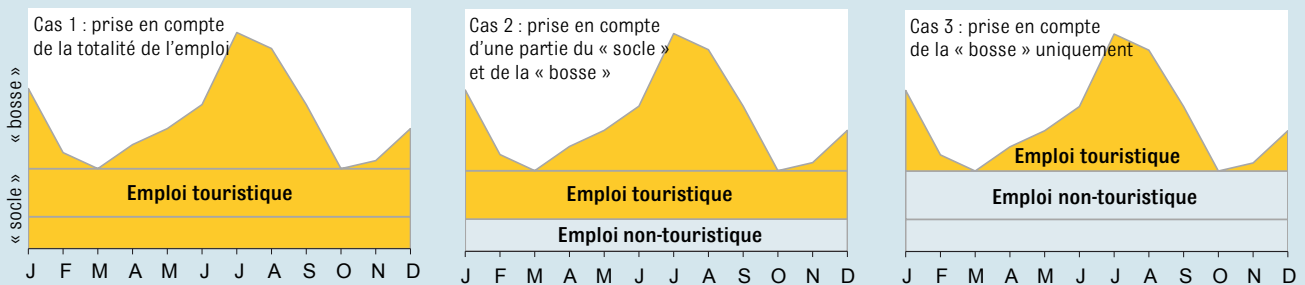
Matrice de niveau d'équipement

Type de secteur d'activité	Type de commune		
	Bien équipée	Moyennement équipée	Peu équipée
100 % touristique	Cas 1 : Totalité de l'emploi	Cas 1 : Totalité de l'emploi	Cas 1 : Totalité de l'emploi
Fortement touristique	Cas 2 : Totalité de l'emploi sauf la part non liée au tourisme	Cas 2 : Totalité de l'emploi sauf la part non liée au tourisme	Cas 4 : Aucun emploi
Moyennement touristique	Cas 2 : Totalité de l'emploi sauf la part non liée au tourisme	Cas 3 : Emploi saisonnier	Cas 4 : Aucun emploi
Faiblement touristique	Cas 3 : Emploi saisonnier	Cas 4 : Aucun emploi	Cas 4 : Aucun emploi
Non touristique	Cas 4 : Aucun emploi	Cas 4 : Aucun emploi	Cas 4 : Aucun emploi

Sources : INSEE

Sur base de la mesure des deux taux de touristicité, une matrice est construite. Elle indique quatre manières de calculer la part de l'emploi par secteur d'activité et par commune affecté au tourisme : dans le premier cas, l'intégralité de l'emploi est prise en considération. Dans le deuxième cas, est retranché le socle de l'emploi non

déterminé par le tourisme. Dans le troisième cas, seul l'emploi « saisonnier » est pris en compte. Celui-ci est calculé sur base de l'évolution mensuelle de l'emploi dans l'activité. Dans le dernier cas, aucun emploi n'est comptabilisé comme emploi touristique.



Sources : INSEE

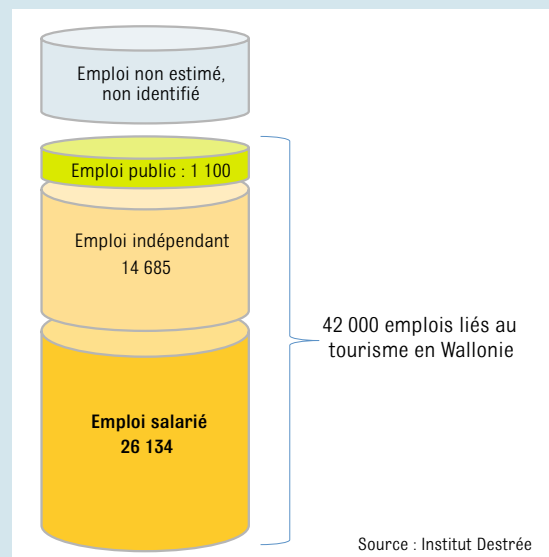
Quelques exemples éclaireront la méthode. Pour les campings (activité 100 % touristique) à Bouillon (commune bien équipée en infrastructures touristiques), le cas 1 est de mise. La totalité de l'emploi annuel est pris en compte. En revanche, pour les activités foraines (activité fortement touristique) dans la commune d'Arlon (commune moyennement équipée en infrastructures touristiques), il convient d'appliquer le cas 2. Concrètement, la méthode

retiendra les emplois saisonniers et une partie des emplois non saisonniers. Enfin, pour les cafés et tavernes (activité moyennement touristique) dans la commune d'Andenne (commune moyennement équipée en infrastructures touristiques), la méthode applique le cas 3, c'est-à-dire qu'elle ne prend en compte que les activités saisonnières.

L'EMPLOI LIÉ AU TOURISME EN WALLONIE

Selon la méthode INSEE appliquée aux données wallonnes, le tourisme en Wallonie représenterait, en tout, environ 42 000 emplois effectifs en 2010. Ce total peut être décomposé comme suit : 26 134 emplois salariés en juillet 2010, obtenus par la méthode INSEE appliquée à la Wallonie ; 14 685 emplois indépendants obtenus à partir des données de l'INASTI et environ 1 100 emplois publics locaux (communes et provinces).

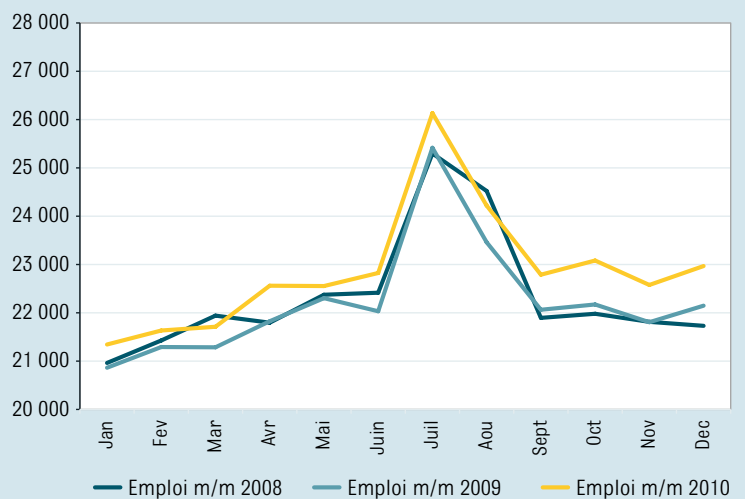
Une partie des emplois du tourisme n'est pas appréhendée par cette méthode. Il s'agit tout d'abord des emplois intérimaires liés à l'industrie du tourisme, indétectables dans les bases de données de l'ONSS. Ensuite, des emplois exercés en Wallonie pour le compte d'un employeur dont le siège est situé dans une autre région. Cet emploi échappe à la méthode. Enfin, de l'emploi dans l'enseignement du tourisme, des emplois indirects qui contribuent à la qualité de l'expérience touristique (aménagement et entretien du territoire, ...) et des emplois non déclarés (bénévoles ou travail en noir). Néanmoins, la méthode utilisée semble capter l'essentiel de l'emploi lié au tourisme et permettra de voir son évolution sur une période prévue de 2008 à 2013.



Source : Institut Déstrée

De 2008 à 2010, l'emploi salarié lié au tourisme a évolué à la hausse. La progression est plus nette en haute saison. De janvier à mars, l'emploi salarié est à son niveau le plus bas pour le tourisme en Wallonie. Le pic annuel de l'emploi salarié lié au tourisme se situe au mois de juillet et, dans une moindre mesure, au mois d'août. Décembre voit le nombre d'emplois remonter sensiblement. La saison touristique semble être relativement courte mais bien marquée en Wallonie.

L'emploi salarié lié au tourisme est prépondérant par rapport à l'ensemble de l'emploi salarié dans les provinces de Liège, Namur et surtout de Luxembourg. Les Maisons du Tourisme où l'emploi lié au tourisme est le mieux représenté sont celles du pays d'Houffalize-La Roche, du pays d'Ourthe et d'Aisne et du pays des sources. Les secteurs d'activité qui contribuent le plus à l'emploi touristique sont la restauration à service complet, les hôtels et hébergements similaires ainsi que le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire. Ces secteurs d'activité peuvent varier sensiblement d'une province à l'autre. Notons encore que l'emploi



Source : Institut Destrée

salarié du tourisme est davantage féminin que l'emploi salarié wallon (55 % environ contre 49 % pour l'ensemble des secteurs).

PRÉVOIR ET ANTICIPER : L'APPROCHE PROSPECTIVE

La prospective est une démarche qui permet de déceler les tendances d'évolution, d'identifier les continuités, les ruptures et les bifurcations des variables de l'environnement. Elle détermine ainsi un éventail de futurs possibles. Dans le cadre du tourisme wallon, la démarche prospective s'est appuyée sur des ateliers réunissant des experts du secteur. Elle s'est déclinée en trois étapes.

La première étape a permis de déterminer les principales variables ayant un impact sur l'emploi, les métiers et les compétences. Seize variables ont été dégagées par les différents groupes d'experts¹ allant de l'offre et de la demande touristiques à la mobilité et aux transports en passant par le vieillissement de la population, l'enseignement et la formation, l'image du tourisme wallon... Ces variables ont pu être disposées dans une matrice en fonction de la maîtrise de la variable à l'échelle wallonne et de l'importance présumée de la variable sur les métiers et compétences. Cinq familles de variables ont été identifiées : les variables d'environnement à suivre et anticiper ; les variables concurrentielles pour lesquelles il faut rester compétitif ; les variables ressources où il faut viser l'excellence ; les variables structurelles et culturelles à rationaliser et les « fondamentaux » où il faut corriger les déficits et développer l'attractivité.

La deuxième étape a consisté à anticiper les moments critiques et les rendez-vous à venir, tout d'abord en analysant l'évolution du tourisme durant les 25 dernières années, ensuite en examinant les points de rupture menant à des scénarios alternatifs. L'anticipation repose sur divers éléments porteurs de changement. Citons, entre autres : l'émergence d'un tourisme plus responsable, appuyé par le nouveau CWATUPE² en 2014 ; la financiarisation du tourisme (disparition progressive des établissements

familiaux au profit de groupes internationaux qui voient le tourisme comme un placement financier) ; l'avènement, à l'horizon 2015, de la consultation d'internet via le M-tourisme (M pour mobile) par rapport au PC, ...

La troisième étape a défini des comportements souhaitables en ce qui concerne les pratiques professionnelles et identifié les enjeux pour les publics potentiels du Centre de compétence Tourisme. En ce qui concerne les employeurs, trois enjeux semblent incontournables : tout d'abord, l'anticipation des changements, l'adaptation et la prise de risque, ensuite la professionnalisation des systèmes de management et enfin, la mise en réseau des acteurs et l'efficacité de l'organisation des filières touristiques. D'autres enjeux, détaillés dans l'étude complète³ ont été mis en lumière pour les travailleurs (en emploi ou non), les étudiants et les systèmes d'enseignement et de formation.

Les résultats détaillés issus de cette démarche prospective sont consultables via :

<http://www.formation-tourisme.be/actualites/assises-de-emploi-dans-le-tourisme-en-wallonie/>

1 Différents acteurs du tourisme ont participé à ces ateliers : des représentants de l'enseignement, du Commissariat général au tourisme, des secteurs professionnels (autocars, Horeca, ...), des gestionnaires d'attractions, des Maisons du Tourisme, des Musées et Sociétés en Wallonie, de l'IFAPME, du Forem...

2 Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

3 <http://www.formation-tourisme.be/actualites/assises-de-emploi-dans-le-tourisme-en-wallonie/>

OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

En Wallonie, tout demandeur d'emploi inscrit au Forem est « positionné » sur un ou plusieurs métiers en fonction de ses compétences, de son expérience sur le marché du travail ou de son projet professionnel. Il est parfois délicat de lier les métiers qui caractérisent les demandeurs d'emploi aux secteurs professionnels des entreprises. En effet, si certaines professions semblent orientées vers un seul secteur (par ex. un maçon et le secteur de la construction), d'autres sont plutôt transversales (pensons aux secrétaires, aux agents d'accueil).

Au 30 juin 2011, le Forem compte environ 20 000 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) positionnés sur des métiers du tourisme et de l'Horeca (un peu plus de 12 500 DEI pour des métiers de l'Horeca, et de 7 000 pour des métiers du tourisme). Les métiers les mieux représentés sont ceux qui ont trait à la restauration et à l'accueil. Les DEI positionnés sur ces deux secteurs sont, en moyenne, plus jeunes que la moyenne wallonne et avec une inoccupation moins longue (la main-d'œuvre serait plus mobile). Les femmes sont également mieux représentées.

PERSPECTIVES

À plus d'un titre, les Assises de l'emploi dans le tourisme ont constitué le point de départ d'une réflexion à plus grande échelle sur l'avenir du secteur en Wallonie. L'évaluation de l'emploi dans le secteur avec la méthode présentée ici peut devenir un indicateur de référence et sera mis à jour pendant plusieurs années (notamment dans le cadre des comptes satellites du tourisme que le Commissariat au tourisme de la Wallonie tente d'établir). La création d'un tableau de bord, plus complet, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur

Parallèlement, le Forem a enregistré, en 2011, 8 000 opportunités d'emploi pour les métiers de l'Horeca et 3 500 opportunités pour les métiers du tourisme, ce qui représente 7,5 % des opportunités diffusées par le Forem. Les métiers les plus recherchés sont, dans l'ordre, le serveur en restauration, l'employé de restauration, le cuisinier, l'aide de cuisine et l'agent d'accueil.

La représentation géographique des DEI et des offres par direction régionale du Forem montre un « déséquilibre » entre certaines régions où la main-d'œuvre semble importante et les opportunités faibles (Hainaut occidental, Charleroi)¹. À l'inverse, certaines régions semblent manquer assez nettement de candidats en regard des opportunités proposées, comme Namur, Verviers et Liège.

¹ Il est à noter que le Forem ne gère qu'une partie des opportunités disponibles sur le marché de l'emploi wallon. Ces données ne peuvent ainsi à elles seules, refléter l'évolution de la demande de travail des entreprises du marché de l'emploi wallon.

devrait être l'objectif final. En ce qui concerne l'approche prospective, ce « work in progress » devra être régulièrement alimenté pour permettre au tourisme d'affronter au mieux les défis qui l'attendent dans les années à venir.

L'ensemble des publications relatives aux Assises du tourisme sont disponibles via :

<http://www.formation-tourisme.be/actualites/assises-de-emploi-dans-le-tourisme-en-wallonie/>